

## INFO COC – NOUVELLES EQUIPES - ANOMALIES

### Newsletter du 16/10/20

#### **ENGAGEMENTS NOUVELLES EQUIPES – U18 / U15 / U13 /U11**

Comme convenu et comme vous en avez été informés par Gesthand, nous avons ouverts les engagements pour les **NOUVELLES EQUIPES**. (Attention si vous avez saisi des nouvelles équipes entre le 13/10 et le 15/10, vos équipes ont été supprimées, merci de vérifier)

**Les équipes ayant participé aux brassages sont automatiquement réengagées, vous n'avez rien à faire pour ces équipes, c'est nous qui allons les saisir.**

Les nouvelles équipes (= celles qui n'ont pas participé aux brassages ou qui se sont désengagées mais qui souhaitent maintenant intégrer les championnats) sont engagées au plus bas niveau territorial soit :

- U18 M et F : en **2<sup>ème</sup>** Division Territoriale
- U15 M et F : en **2<sup>ème</sup>** Division Territoriale
  
- U13 M et F : en **3<sup>ème</sup>** Division Territoriale
- U11 Mixte : en **3<sup>ème</sup>** Division Territoriale
  
- U11 F : en **2<sup>ème</sup>** Division Territoriale

Les engagements sont à faire directement dans Gesthand / Compétitions / Recherche engagements. Je vous rappelle que nous avons établi une [Fiche pratique FP18](#) qui peut vous aider à faire vos engagements.

- ⇒ Vous avez jusqu'au **8 novembre** pour engager vos nouvelles équipes.
- ⇒ Les Brassages seront terminés le 15 novembre. Toutes les FDME qui ne seront pas exportées pour le dimanche soir ne seront pas prises en compte pour les classements, merci d'être vigilants sur ce point pour ne pas pénaliser les clubs visiteurs. Si vous avez un problème informatique à cette date, merci de nous envoyer les résultats par mail et faire le nécessaire pour exporter les FDME le plus rapidement possible.
- ⇒ La COC se réunira dans la semaine 47 pour étudier les résultats et faire les poules de niveau.
- ⇒ Dès que les poules seront faites, nous vous les transmettrons par mail pour que vous vérifiez que nous n'avons oublié aucune équipe
- ⇒ Ensuite nous attribuerons les numéros d'ordre dans les grilles en fonction de vos demandes de couplage ou d'opposition.
- ⇒ Les poules seront saisies dans Gesthand
- ⇒ Les clubs pourront saisir les conclusions
- ⇒ Début des championnats jeune: WE du 5/6 décembre 2020



## **ANOMALIES SUR FDME**

Nous tenons à vous féliciter pour votre réactivité, en effet les anomalies qui vous ont été signalées la semaine dernière ont été corrigées et nous avons relevé moins d'anomalies le WE du 10 octobre. Cependant, les anomalies constatées sur les premières FDME nous amènent à éclaircir les points suivants :

### **Licences Qualifiées et validées**

Seuls les licenciés ayant une licence **Qualifiée ou Validée** (joueurs et officiels) sont autorisés à figurer sur une FDME sous peine d'une pénalité prévue au règlement.

Le délai de qualification est de J+1 : **La licence doit être validée le vendredi pour une rencontre le samedi.** Merci de vérifier tous les samedis matin la qualité de vos licenciés avant de les faire jouer. Attention, vérifiez les licences qui sont mises en attente de qualification après leur validation, elles redeviennent « en cours » vous avez la raison de la mise en attente dans l'onglet licence. Il faut tenir compte du motif de la mise en attente et revalider la licence avant le weekend suivant avec les modifications demandées.

### **Cas des licences converties**

Quand une licence a été convertie : par exemple un dirigeant qui demande à convertir sa licence en JOUEUR, il a alors 2 numéros de licence : son numéro de licence dirigeant qui a été clôturé (donc qui sort en anomalie) et son numéro de licence Joueur. Quand vous saisissez son nom sur une FDME, c'est toujours la 1<sup>ère</sup> licence qui sort (licence dirigeant) : il est donc important de saisir le numéro de licence JOUEUR au lieu de saisir le nom pour que ce soit la bonne licence qui soit sur la FDME : la Vérification Saisie permet de voir cette anomalie.

### **FDME de 2 rencontres opposant les 2 mêmes clubs**

Quand dans un même WE, votre club reçoit 2 équipes d'un autre club dans 2 catégories différentes (exemple Ploumachin 1 reçoit Kertruc 2 en U13F et Ploumachin 1 reçoit Kertruc 2 en U15M) : attention quand vous ouvrez la FDME de bien vérifier que vous prenez bien la FDME U13F sinon tous vos joueurs sortiront en anomalie et l'export va écraser une des FDME.

### **Joueurs et officiels en convention**

Nous rappelons que la saisie des joueuses et des officiels doit se faire à J+1 (le vendredi pour un match du samedi). N'oubliez pas de valider la liste : regardez bien en face des noms de vos joueurs, il y a une date de saisie et une date de validité.

### **Bouton Vérification Saisie Feuille**

Nous vous rappelons que beaucoup d'anomalies pourraient être évitées grâce au bouton vert **VERIFICATION SAISIE FEUILLE** sur la FDME, une fiche pratique vous détaille les erreurs à éviter et comment ne pas être sanctionné [FP02](#)

Les élus et les professionnels de la COC restent à votre disposition, leurs coordonnées sont détaillées sur le site internet de la Ligue : [COC](#)